

## Fédération Française d'Ornithologie

Engagement CONCOURS - 29<sup>ème</sup> Championnat de France Du 31 octobre au 05 novembre 2023

Du 31 octobre au 05 novembre 2023 Salle Roger Bonnet Boulevard Stanislas Girardin 76140 LE-PETIT-QUEVILLY



Organisé par l'Oiseau Club de l'Agglomération Rouennaise

## **STAM**

Je soussigné									
Code Postal									
			N° Souche1 Féc						
N° Certificat de capacitéDélivré lePréfecture de :									
Certifie avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement du 28ème Championnat de France.									
	M	ettre une	accolade pour les 4 oiseaux inscrits sur 4 lignes o	consécutive	es feuille	à part (7	eurc	s le STAM	)
***** Attention : L'attestation de provenance est demandée par l'éleveur et accompagnera les oiseaux à l'encagement *****									
	Secti	Classe	Désignation de l'oiseau	Fédé-	N°	N°	An	Valeur	Cage
	on		SI POSSIBLE DONNER LE N ° DE BAGUE EXACT	ration	Souche	Bague		Cession	Perso
EX	K	0912	OU D01 013 OU G2 004 OU F01 817 etc						Oui Non
1	•	•							
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
				s OISEAUX		_			
<u>lélai :</u> Dans les 2 cas, cette feuille doit être réceptionnée avant le 21 octobre par courrier ou le 26 octobre par mail AU RESPONSABLE DE VOTRE REGION									
<b>-</b> 0.6			MES RIVES D'AUTISE		<b>—</b>				
© 06 08 43 42 59 - mail :secretariat.ffo@gmail.com  CODE REGION : N° Convoyeur :									
DISTANCE Domicile-Expo en KM : Si convoyage, mettre le code région FFO									
Nombre de <u>STAM</u> engagés :									
x 7.00€ = € cages  **Y 11.00€ = € cages de l'organisateur   loindre la conie de votre carte d'adhérent (instification de ves souches)									
x 11.00€ = cages de l'organisateur Joindre la <u>copie de votre carte</u> d'adhérent (justification de vos souches) Palmarès optionnel ** = 7.00 € ( A rayer si vous ne prenez pas) *** Si l'enregistrement internet est fait à titre individuel,									
rais de gestion fixes = 3.00 € (obligatoires si pas déjà réglés) pensez à avertir le convoyeur si ce n'est pas vous.									
Total à régler : ** Le palmarès étant téléchargeable gratuitement celui-ci n'est plus obligatoire									